

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE  
L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)**

tenue le 28 mars 2022 au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette, sous la présidence  
de M<sup>me</sup> Isabelle Vincent

**Sont présents :** M<sup>me</sup> Édith Plamondon, éducatrice spécialisée  
M<sup>me</sup> Odette Lacoste, enseignante, 3<sup>e</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Édith Marmen, directrice adjointe  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Harton, directrice  
M. Guillaume Picard, parent  
M. Vincent-Philippe Reid, parent  
M<sup>me</sup> Isabelle Vincent, parent  
M<sup>me</sup> Martin Trudel, parent  
M<sup>me</sup> Grecia Presmanes Calzada, éducatrice au service de garde  
M. Junior Tchassep, parent  
M<sup>me</sup> Véronique Bureau, enseignante, 2<sup>e</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Manon Gagné, enseignante préscolaire

**Sont absents :** M<sup>me</sup> Nadia Lemieux, enseignante, 1<sup>er</sup> cycle  
M<sup>me</sup> Giovanna Boechat, parent  
M<sup>me</sup> Sarah-Maude Gagnon, ergothérapeute  
M<sup>me</sup> Claudia Veilleux, parent

**Invités :** M. Simon Bérubé, psychoéducateur

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Josée Poulin

**1. MOT D'OUVERTURE**

**1.1 Mot d'ouverture**

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h 04. Elle souhaite la bienvenue à M<sup>me</sup> Marie-Ève Harton, la nouvelle directrice, qui participe à son premier conseil d'établissement. M<sup>me</sup> Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance.

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Trois points à ajouter à l'ordre du jour.

- 2.5 Approbation des activités éducatives – classe de 6<sup>e</sup> année
- 2.6 Règles relatives aux contributions financières exigées aux parents
- 6.1 Débarcadère et porte d'entrée

**Résolution CÉHC21-22.42**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Guillaume Picard, appuyée par M. Vincent-Philippe Reid.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **1.3 Intervention du public**

Aucune intervention

### **1.4 Adoption du procès-verbal du 14 février 2022**

Aucune modification au procès-verbal du 14 février 2022.

#### **Résolution du CÉHC21-22.43**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Odette Lacoste, appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Bureau.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **1.5 Suivi au procès-verbal**

M<sup>me</sup> Marie-Ève Harton n'a aucun suivi au procès-verbal.

### **1.6 Courrier reçu**

Aucun courrier reçu.

## **2. DÉCISION**

### **2.1 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation**

M. Simon Bérubé présente le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

#### **Résolution CÉHC20-21.44**

L'adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation est proposée par M<sup>me</sup> Odette Lacoste, appuyée par M. Martin Trudel.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **2.2 Calendrier d'ouverture du service de garde 2022-2023**

M<sup>me</sup> Harton présente le calendrier d'ouverture du service de garde 2022-2023.

#### **Résolution CÉHC20-21.45**

L'adoption du calendrier d'ouverture du service de garde est proposée par M<sup>me</sup> Édith Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Manon Gagné.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **2.3 Amplitude d'ouverture du service de garde 2022-2023**

M<sup>me</sup> Harton présente le document portant sur l'amplitude d'ouverture du service de garde 2022-2023.

#### **Résolution CÉHC20-21.46**

L'adoption du document portant sur l'amplitude d'ouverture du service de garde 2022-2023 est proposée par M. Martin Trudel, appuyée par M<sup>me</sup> Grecia Presmanes Calzada.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **2.4 Aide aux parents (Mesure 15024)**

M<sup>me</sup> Vincent propose d'offrir aux parents trois conférences avec M<sup>me</sup> Paule Lévesque. De plus, il a été proposé, de sonder les parents sur leur besoin l'an prochain.

#### **Résolution CÉHC20-21.47**

Il a été proposé d'offrir trois conférences aux parents dont deux seront payées par la mesure 15024 et la troisième par le conseil d'établissement.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **2.5 Approbation des activités éducatives 2021-2022 – classe de 6<sup>e</sup> année**

M<sup>me</sup> Odette Lacoste présente le document des activités éducatives 2021-2022 des élèves de la 6<sup>e</sup> année.

#### **Résolution CÉHC20-21.48**

Il a été proposé par M<sup>me</sup> Édith Plamondon et appuyé par M<sup>me</sup> Manon Gagné, d'accepter la participation des élèves de la 6<sup>e</sup> année à ces activités éducatives.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **2.6 Règles relatives aux contributions financières exigées aux parents**

M<sup>me</sup> Harton présente le document portant sur les Règles relatives aux contributions financières exigées aux parents.

#### **Résolution CÉHC20-21.49**

Il a été proposé par M. Guillaume Picard, appuyé par M. Vincent-Philippe Reid d'accepter le document portant sur les Règles relatives aux contributions financières exigées aux parents en y ajoutant une note pour la majoration du coût de la vie de 10%.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

3. **CONSULTATION**  
Aucune consultation

4. **DISCUSSION**

4.1 **Pénurie de personnel / Service de garde**

M<sup>me</sup> Marie-Ève Harton informe les membres de la pénurie de personnel au service de garde et demande aux membres d'échanger sur des pistes de solutions.

5. **INFORMATION**

5.1 **Information de la directrice**

M<sup>me</sup> Édith Maren informe les membres qu'un cours de secourisme de 5 heures parrainé par la Croix-Rouge sera offert aux élèves de l'école pendant les pédagogues d'août 2022 au coût de 26,00 \$ + taxes.  
Les inscriptions des 4-5 ans vont très bien.

5.2 **Information du personnel**

M<sup>me</sup> Véronique Bureau informe les membres que les élèves de la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année ont participé à un atelier de bricolage comestible avec M<sup>me</sup> Jardine. De plus, les élèves de la 4<sup>e</sup> année ont fabriqué des maquettes sur les seigneuries dans le cadre de l'univers social.

M<sup>me</sup> Odette Lacoste informe les membres que la deuxième communication sera transmise aux parents le 12 avril prochain. Les élèves de la 5<sup>e</sup> année ont participé à Zoom nature (astronomie) et ont exposé leurs constructions étonnantes. Ils ont également participé à une activité de magie en visioconférence. Les activités de financement des élèves de la 5<sup>e</sup> année se poursuivent avec la vente de bagel. Elle mentionne que les élèves ont fait preuve d'un très bel esprit sportif lors de leur participation au tournoi de Quiddich organisé par M. Vincent

M<sup>me</sup> Grecia Presmanes Calzada est heureuse d'annoncer le retour de la soupe de l'amitié pour tout le service de garde.

Les élèves des étoiles filantes ont participé à différentes activités dans le cadre de la semaine de l'autisme. Ils ont également partagé des vidéos et des capsules d'information sur l'autisme.

### 5.3 **Information de la présidence du CÉ**

Aucune information de la présidence.

### 5.4 **Information du comité de parents**

M. Martin Trudel a fait le résumé de la rencontre du comité de parents à laquelle il a participé le 16 mars dernier. Il a informé les membres du (i) dossier d'embellissement des cours d'école, (ii) de la politique sur les frais chargés aux parents, (iii) et des différentes informations du directeur général. De plus, il transmettra par courriel aux membres les notes prises lors de cette rencontre.

## 6. **AUTRES SUJETS**

### 6.1 **Débarcadère et porte d'entrée**

M<sup>me</sup> Édith Plamondon mentionne à la direction de l'école que du côté de Saint-Charles, l'asphalte se défait. M<sup>me</sup> Marmen mentionne que la personne responsable du déneigement a été informée.

À la suite d'un incident, M<sup>me</sup> Plamondon mentionne à la direction qu'il faudrait s'assurer de l'adresse de l'école avec le Service de la sécurité publique afin d'assurer la sécurité de tous.

De plus, elle mentionne que l'entrée du service de garde du côté de Notre-Dame est glacée.

## 7. **FERMETURE**

### 7.1 **Date de la prochaine rencontre du Conseil**

La prochaine rencontre aura lieu le 25 avril 2022.

### 7.2 **Levée de l'assemblée**

Il est 21 h 12.

#### **Résolution CÉHC21-22.50**

M<sup>me</sup> Odette Lacoste, appuyée par M<sup>me</sup> Grecia Presmanes Calzada, propose la levée de l'assemblée.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications Voir le
- Sans modification lors de la séance du procès-verbal de la réunion du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

M<sup>me</sup> Isabelle Vincent

Le secrétaire,

M. Junior Tchassep